

En septembre, j'agis pour le climat : la population des Laurentides est encouragée à adopter un geste pour diminuer son impact climatique !

Saint-Jérôme, le 1er septembre 2022 – La campagne de communication « J'agis pour le climat » est officiellement lancée et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) encourage la population à adopter un geste pour le climat, au rythme des saisons.

Qu'est-ce que les changements climatiques ?

Les changements climatiques, c'est un changement à long terme des températures et des modèles de température qui étaient établis depuis longtemps. « Bien que cela soit souvent appelé le *réchauffement climatique*, cela n'exclut pas qu'il puisse y avoir des températures plus froides. Il ne faut pas mélanger la météo qui est à court terme et le climat qui est sur une beaucoup plus longue période. Aussi, les changements climatiques peuvent amener diverses perturbations, dont des épisodes de froid », nous rappelle Anne-Sophie Monat, chargée de projets au CRE Laurentides.

Les changements climatiques sont causés par les gaz à effet de serre (GES) qui emprisonnent les rayons du soleil qui ne sont pas absorbés par la Terre. Ces rayons se retrouvent donc dans l'atmosphère, un peu comme dans une serre. C'est d'ailleurs pourquoi le phénomène est appelé l'effet de serre.

« Ainsi, plus on libère des GES dans l'atmosphère, plus les changements climatiques risquent d'être importants. On doit donc agir sur deux fronts : diminuer les émissions de GES et, comme il y a déjà des impacts et qu'il y en aura encore plus dans les prochaines années, s'adapter » ajoute madame Monat.

Les changements climatiques peuvent en effet avoir plusieurs conséquences, variant selon les saisons et les années. L'été 2022 nous a fait la démonstration de certains phénomènes qui s'accroissent, dont les forts vents plus fréquents et les nombreuses alertes d'orages violents. En 2021, c'était les sécheresses, feux de forêt et canicules.

Est-ce un phénomène naturel ou causé par l'humain ?

L'effet de serre est un phénomène naturel et nécessaire à la vie sur Terre. Toutefois, depuis l'industrialisation, les activités humaines sont responsables de l'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère à un niveau jamais vu auparavant. C'est donc cette hausse anormale qui est problématique.

Comment participer au changement ?

Nous savons qu'il est impératif d'agir rapidement pour limiter les changements climatiques, mais ce n'est pas facile. Nombreux sont ceux qui ont eu une de ces réflexions à un moment ou à un autre : les grosses entreprises ont bien plus d'impacts que les individus, mes actions ne feront pas de différence, le gouvernement devrait en faire plus, c'est trop d'engagement, etc. Et c'est normal, nous n'aimons pas le changement !

« On pense souvent à la mobilité, mais si cela ne nous convient pas, il est possible d'agir sur nos habitudes alimentaires, nos achats ou la gestion de nos matières résiduelles, par exemple. Il suffit de trouver une chose qui ne demande pas trop d'effort pour nous et lorsque c'est rendu une habitude, d'en trouver une autre. En y allant un pas à la fois, c'est bien plus encourageant ! » précise Mme Monat.

En panne d'inspiration ? Puisque septembre est synonyme de reprise de la routine, plusieurs gestes peuvent faire leur entrée dans notre quotidien, dont quelques-uns vous sont présentés :

- Tendre vers zéro gaspillage alimentaire = 1643 kg d'équivalent CO₂ évité par an
- Adopter l'écoconduite et arrêter le moteur à l'arrêt = 1057 kg d'équivalent CO₂ évité par an
- Utiliser le transport collectif = 737 kg d'équivalent CO₂ évité par an
- Prendre un repas de moins de viande par semaine = 287 kg d'équivalent CO₂ évité par an
- Utiliser le transport actif (marche, vélo) 1 fois par semaine = 151 kg d'équivalent CO₂ évité par an
- Acheter des fruits et légumes frais de saison et locaux. Cela peut inclure de récolter notre jardin, de cueillir des vivaces/mauvaises herbes comestibles ou de faire des réserves de produits frais pour l'hiver = 81 kg d'équivalent CO₂ évité par an

La quantité de CO₂ est mentionnée à titre indicatif. Il s'agit d'une quantité calculée par le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) dans le cadre de la bourse [Carbone Scol'ÈRE](#), et ce, pour une famille de 3 à 4 personnes.

Restez à l'affut !

Visitez régulièrement la [page Facebook du CRE Laurentides](#) et [les actualités](#) sur leur site internet pour voir diverses informations complémentaires, des exemples motivants et les activités proposées.

De plus, trois autres campagnes sont à venir, soit en novembre, janvier et mars, et vous proposeront d'autres gestes, au rythme des saisons.

On se revoit en novembre pour d'autres gestes climatiques à intégrer à son quotidien !

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a large, black, serif font. A small red maple leaf is positioned above the letter "a".

À propos :

La campagne est déployée dans le cadre de la démarche nationale Climat de Changement. Le gouvernement du Canada a alloué 3,9 millions de dollars au Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) pour la démarche qui se déploie dans les 16 CRE du Québec pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques. La campagne « J'agis pour le climat » se déroule en quatre temps sur un an, soit en septembre, en novembre, en janvier et en mars. Lors de chacun de ces mois, des informations sont partagées aux médias, ainsi que sur le compte Facebook du CRE Laurentides, en plus d'encourager un passage à l'action adapté au moment de l'année grâce à des exemples de la région.

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

– 30 –

Source :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Anne-Sophie Monat, Chargée de projets - Mobilité et changements climatiques, a.s.monat@crelaurentides.org